Compte-rendu du Conseil du CREN du 22 février 2024, 10h-12h

En présentiel en salle du CREN et en visio depuis Zoom

Membres présents (16) : Christophe MICHAUT, Tanguy PHILIPPE, Fabrice PIROLLI, Omar ZANNA, Olivier VILLERET, Inès MAKSUD, Isabelle NOCUS, Isabelle AUDRAS, Gilles GUIHARD, Christine VIDAL-GOMEL, Johanne PALOMBA, Edwige CHIROUTER, Valérie RENAULT, Sébastien URBANSKI, Inès ALBANDEA, Chloé PANNIER

Membres excusés (2): Aude BRETEGNIER (procuration Isabelle AUDRAS), Cendrine MERCIER

Invitée (1): Johanna ROUSSEAU (IGE CREN à mi-temps)

Ordre du jour :

- 1. Compte-rendu du dernier CUR (vote)
- 2. Actualités du CREN
- 3. Compte Twitter/ X
- 4. Gestion et financement des HDR
- 5. Mise en place d'une commission des thèses
- 6. Demande de renouvellement de statut de chercheuse associée
- 7. Questions diverses

1. Compte-rendu du CUR du 18 janvier 2024

Deux demandes de modifications :

- -Isabelle Nocus : « Fabien Bacro souhaitait quitter le CREN et demander son intégration au LPPL : le LPPL lui a proposé pour l'instant d'être membre associé. Il quitte cependant la responsabilité du thème 4 ainsi que son engagement au CUR. »
- -Sébastien Urbanski : « *Séminaire de fin d'année à Pornic les 27 et 28 juin 2024 :* Tanguy Philippe indique que certains collègues regrettent que les jeunes docteurs et les chercheurs associés n'aient pas été invités cette année, alors qu'ils l'étaient l'année passée. »

Vote : 1 abstention, 16 pour, compte-rendu adopté avec ces modifications

2. Actualités du CREN

2.1 Notes du CREN

Fabrice Pirolli indique que pour l'instant seulement trois thèmes ont manifesté leur volonté de publier une note (thèmes 1, 2 et 3).

Possibilité de calendrier (pas de proposition pour mars) :

- -Mai : Thème 2 (Florence Lacroix et Isabelle Nocus)
- -Juin: Thème 3 (Guillaume Cuny)
- -Octobre : Thème 1 (Yuchen Chen et Arnaud Séjourné ou Christine Vidal-Gomel et Julien Lefrançois)
- -Novembre ou décembre : Thème 2 (Isabelle Nocus et Inès Maksud) ?

Les thèmes 4 et 5 vont être relancés : s'ils souhaitent publier également une note, il faudra choisir l'une des propositions pour les thèmes 1 & 2.

2.2 Séminaires inter-thèmes

Omar Zanna souhaite faire le point sur le séminaire inter-thèmes, après que deux sessions aient eu lieu, sur le thème de l'émancipation. Il n'est pas toujours simple pour les conférenciers invités de répondre à la commande, de relier leurs travaux au thème de l'« émancipation ». Il paraît intéressant tout de même de poursuivre ce type de séminaires.

Le prochain séminaire général était prévu le 29 mars : cependant, le thème 1, impliqué dans l'organisation du séminaire de juin, n'avait pas en tête qu'il devait aussi préparer celui de mars : il n'y a donc personne d'invité, et cela va faire court pour lancer une invitation désormais. Christophe Michaut propose de faire à la place un point sur l'avancée de chaque thème. Plusieurs membres indiquent qu'il serait mieux d'attendre juin, pour garder un rythme d'une fois par an (dernier point en juin dernier à Noirmoutier). Christine Vidal-Gomel propose une conférence sur une publication récente : par exemple l'ouvrage de Sébastien Urbanski (et Françoise Lantheaume). Celui-ci indique qu'il participe déjà à un séminaire le 29 mars à propos de l'axe SHS (« Solidarités du futur ») et n'est donc pas disponible.

Il y avait également une assemblée générale du laboratoire prévue le 29 mars : il est décidé de la conserver, en l'avançant à l'horaire prévu pour le séminaire général : 13h30. Elle sera notamment consacrée à une discussion sur l'organisation/ la réorganisation des thèmes du CREN.

2.3. Internationalisation du CREN

Tanguy Philippe rappelle qu'une réunion a eu lieu le 12 février 2024 pour échanger autour du développement des relations internationales du CREN. L'objectif serait de stabiliser des partenariats internationaux / jumelages, à l'échelle du CREN et de façon durable. La réunion a permis de préciser un plan d'action :

- 1) Stabiliser le calendrier annuel du CREN et y **flécher les évènements au potentiel international**. (séminaires inter-thèmes, un séminaire par thème et par an, ...)
- 2) **Identifier des partenaires** potentiellement homologues (en précisant les objets de recherche, les langues de travail).
- 3) Valoriser la **présence internationale** par : les projets internationaux, l'insertion dans des réseaux thématiques internationaux, la présence dans les conférences internationales.
- 4) Projeter une conférence internationale à l'échelle du CREN (à l'image d'un colloque France/Canada il y a quelques années).

Il s'agit de cibler des partenaires privilégiés et structurels à l'échelle de tout le CREN. Quelques idées, à discuter :

Europe

- Pädagogische HochSchule Weingarten (Allemagne)
- HEP Vaud (Suisse)
- Universidad de Zaragoza (Espagne)
- Université d'Aveiro (Portugal)

Reste du Monde:

- Université de Brasilia (Brésil)
- An Najah University Naplouse (Territoires palestiniens)
- Université de Montréal (Canada)
- Université Mohamed V Rabat (Maroc)

Peuvent être également envisagés les partenaires européens membres de nos alliances respectives.

• partenaires du Réseau Erasmus+ Colours (Le Mans Université) :

- Paderborn (Allemagne), Castille-La Manche (Espagne), Ferrare (Italie), Kristianstad (Suède), Jan Dlugosz (Pologne), Josip Jurai Strossmayer d'Osijek (Croatie), Saint Clément d'Ohrid de Bitola (Macédoine du Nord), Université des sciences appliquées de Ventspils (Lettonie).
- partenaires du Réseau Erasmus+ EUniWell (Nantes Université): Birmingham (UK),
 Cologne (Germany), Florence (Italy), Inalco (France), Konstanz (Germany), Linnaeus (Sweden), Murcia (Spain), Nantes (France), Santiago de Compostela (Spain), Semmelweis (Hungary), and Taras Shevchenko National University of Kyiv (Ukraine).

Christine Vidal-Gomel indique qu'il n'y a pas beaucoup de laboratoires dans lesquels les questions d'éducation s'élargissent vraiment à la formation des adultes, faute de quoi certaine.e.s membres du CREN ne pourront pas s'y retrouver : UQAM (Montréal) ? Neuchâtel ?

2.4. Ouverture des séminaires du CREN aux doctorants de l'école doctorale

L'école doctorale nous a sollicités afin de savoir si nous acceptions d'ouvrir des séminaires à des doctorants en dehors du CREN : retours à Johanna Rousseau pour une transmission des dates et programmes à l'ED (thème 1 : oui sauf séminaire réservé aux doctorants du thème en juin, thème 2 ok, thème 3 ok, thème 4 (plutôt pour la prochaine rentrée ?), thème 5 (plusieurs séminaires, ok)).

2.5. Pôle universitaire d'innovation

Le pôle universitaire d'innovation souhaiterait avoir un représentant pour chaque laboratoire, qui siégerait dans ce pôle. Christine Vidal-Gomel va échanger à ce sujet avec Patrice Bourdon.

2.6 Budget CREN Le Mans

Journée des doctorants : Le CREN le Mans a acté une subvention de 500€ pour le CIDEF, ainsi qu'une enveloppe de 250€ supplémentaires pour les représentants des doctorants au CUR et à l'ED.

3. Compte twitter/ X du CREN

Nantes Université a décidé de supprimer son compte twitter et invité les composantes et les unités de recherche à en faire de même : pour des raisons de manque de contrôle de la qualité des informations, d'usurpations d'identité, ...

Le compte X du CREN a 423 abonnés (autres laboratoires, CARDIE, INSPE, MSH, éditeurs,...). Johanna Rousseau vient d'ouvrir également un compte instagram pour le laboratoire : assez visuel pour les événements. Un compte linkedin pourrait être intéressant également, même si n'est pas toujours facile à manipuler : garder contact avec les anciens étudiants, partager publications,...

Il faudra annoncer aux partenaires sur twitter/ X, avant de cesser d'alimenter le compte, qu'on peut retrouver le CREN sur d'autres réseaux : instagram et linkedin

Vote pour la suppression du compte twitter/ X du CREN : 1 voix contre, 3 abstentions, 13 pour

4. Gestion et financement des HDR

Question générale : quelle position adopter par rapport au financement de la soutenance d'un membre non titulaire qui soutient une HDR avec un garant du CREN ? (il s'agit à cette occasion d'examiner en particulier la demande d'Alfred Gambou, qui entre dans ce cadre)

Sébastien Urbanski indique que dans le laboratoire bordelais dans lequel il a soutenu son HDR, le choix est fait au coup par coup de financer ou non la soutenance.

Concernant la soutenance d'Alfred Gambou, Edwige Chirouter indique que pour des raisons de disponibilité c'est désormais Céline Chauvigné sa garante.

Tanguy Philippe évoque la question de la précarité de l'emploi dans l'enseignement supérieur et la recherche, ce qui peut entraîner une double peine : ne pas avoir de poste d'enseignant chercheur rend ensuite encore plus compliqué le fait d'en avoir (cas d'agrégés non MCF mais avec une HDR, visant un poste de professeur.e). Il souligne le fait qu'Alfred Gambou est ancien docteur du CREN / de Nantes Université : le cas des anciens docteurs du CREN n'est-il pas à considérer de manière particulière ?

Christine Vidal-Gomel souligne le fait qu'il est positif pour un laboratoire qu'il y ait des soutenances HDR, d'autant plus quand c'est quelqu'un d'extérieur qui s'adresse à un laboratoire et à un professeur pour sa soutenance : cela fait partie du rayonnement du laboratoire. Elle est donc pour le financement de ces soutenances.

Christophe Michaut a échangé avec Christophe Cornu (directeur de l'école doctorale) : l'ED ne finance pas les soutenances HDR, ce sont les laboratoires ou UFR qui décident ou non de financer. La candidature devrait être portée par le garant demandant au laboratoire de s'engager ou pas dans le fait de soutenir et financer cette soutenance HDR. Il n'est pas favorable au fait d'accepter systématiquement les soutenances HDR de membres non titulaires. Sa proposition : « Avant le dépôt du dossier par le candidat, le garant d'HDR doit demander au conseil de laboratoire s'il émet ou non un avis favorable à l'inscription de l'HDR au sein de l'unité de recherche : si avis favorable, le CREN soutiendra financièrement la soutenance. »

Christine Vidal-Gomel et Edwige Chirouter ne sont pas pour cette formulation : on ne peut pas s'opposer à ce que quelqu'un soit garant, mais on peut s'opposer à financer. Il s'agit de ne pas restreindre la liberté des garants potentiels, ce sont à eux de juger de la qualité scientifique de l'HDR. Christine Vidal-Gomel propose d'ajouter à ce qu'a proposé Christophe Michaut : « En cas d'avis défavorable du laboratoire, cette décision n'a pas vocation à empêcher un garant de suivre un candidat dans la réalisation de son HDR. »

Vote sur la décision générale : pour à l'unanimité

Vote sur le financement de la soutenance HDR Alfred Gambou : 1 contre, 9 abstentions, 7 pour : le CREN assurera le financement de la soutenance d'HDR à hauteur de 1000 €.

5. Mise en place d'une commission des thèses

Christophe Michaut propose la mise en place d'une commission des thèses afin d'examiner toutes les candidatures à une inscription en thèse. A Nantes, le CREN est le laboratoire qui accueille le plus de doctorants au sein du pôle Humanités. Le CUR est-il d'accord avec la mise en place d'une commission ? Si oui, quelle serait sa composition ?

Isabelle Nocus et Edwige Chirouter trouvent que la question de la liberté du directeur de thèse est posée : celui-ci a normalement la légitimité de décider si un candidat est apte à s'inscrire dans un processus de thèse.

Fabrice Pirolli demande si cela concerne aussi les thèses financées : dans le cadre d'un projet, ce sont les encadrants qui ont défini le projet de thèse et recherchent un candidat. Pour les financements régionaux cela peut aussi être la même démarche : le sujet est choisi par les encadrants qui cherchent ensuite un.e candidat.e

Christine Vidal-Gomel va dans le même sens concernant les bourses CIFRE : le candidat n'est pas choisi uniquement par l'encadrant mais aussi par l'entreprise et l'ANR. Elle précise qu'actuellement ce sont les directeurs de laboratoire qui donnent leur accord à une inscription en thèse : elle est donc d'avis qu'une instance collective permettrait d'éviter dans certains cas des décisions autoritaires : dans un autre laboratoire, un directeur interdisait des sujets de thèse.

Christophe Michaut précise que cette commission ne serait sollicitée que dans les cas où il n'y aurait pas eu de commission mise en place par ailleurs ou si plusieurs candidats se présentaient pour un même projet de thèse. A son avis, il faudrait que les membres de cette commission soient des membres du conseil de laboratoire car ils sont élus, et HDR car ce sont les seuls à pouvoir encadrer une thèse : donc des membres HDR du conseil de laboratoire.

Volontaires pour faire partie de cette commission : Isabelle Nocus (au titre de la psychologie, pour les thèmes 2 et 4), Christine Vidal-Gomel (thème 1), Sébastien Urbanski (thème 3). Faute de candidat élu au CUR pour le thème 5, le conseil propose que les co-responsables du thème 5 organisent l'élection d'un e représentant e au sein du thème pour siéger au sein de cette commission.

En résumé : Le directeur ou la directrice du laboratoire peut saisir la commission des thèses en cas de questionnement sur une inscription.

Cela concerne les doctorants souhaitant s'inscrire à Nantes, pour le Mans cela sera rediscuté au sein du CREN Le Mans et décidé lors du prochain CUR.

Vote : 5 *abstentions*, 12 *pour*

6. Demandes de renouvellement de statut chercheuse associée

-Demande de renouvellement du statut de chercheuse associée et de changement de thème de Delphine Guedat-Bittighoffer (thème 4)

Vote: 1 contre, 7 abstentions, 9 pour

- -Demande de renouvellement du statut de chercheuse associée de Sophie Le Gal : repoussée au prochain CUR
- -Demande de statut de chercheuse associée de Jenny Moreno (titulaire d'un doctorat et chargée de mission au rectorat (Projet Educatif d'Intégration)) : Christophe Michaut indique qu'elle ne peut pas être membre associée, car elle n'est pas enseignante chercheuse dans un autre établissement, ni personnel de l'université de Nantes, ni d'un établissement de tutelle.

7. Questions diverses

Tanguy Philippe propose que soit mis en place un sondage préalable à la prochaine AG, dédiée à l'actualisation des thèmes du CREN.

Prochain CUR: 11 avril 2024 à 10h